PRÉFET
DE L'ESSONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE ET DE COURTAGE DE DÉCHETS

N° 91.022

LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment les articles R. 541-54-1 et suivants,

VU l'arrêté ministériel du 9 septembre 1998 modifié relatif à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce et de courtage de déchets, modifié par arrêté ministériel du 28 octobre 2021,

VU l'arrêté préfectoral n° 2026-PREF-DCPPAT-BCA-055 du 16 mars 2026 portant délégation de signature à Monsieur Vincent LOUBET, Directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial,

VU le récépissé de déclaration n° 91.022, délivré le 26 juin 2001, à la société A.V.E.C SERVICE, dont le siège social est situé 78 rue René Coty à Yerres (91330) pour l'exercice de l'activité de négoce et de courtage **de déchets non dangereux,** renouvelé par les récépissés en date du 2 juin 2006, 5 juillet 2011, 29 juillet 2016 et 12 juillet 2021.

VU la déclaration de renouvellement en date du 7 juillet 2026 présentée par la société A.V.E.C SERVICE, pour l'activité de négoce et de courtage de déchets non dangereux.

RENOUVELLE, la validité du récépissé n° 91.022 pour **l'activité de négoce et de courtage de déchets non dangereux**

Ce récépissé doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle, en application des articles R. 541-53 et R. 541-58 du code de l'environnement dès lors que des négociants ou des courtiers exécutent une opération de collecte ou de transport de déchets.

La validité de ce récépissé est de cinq ans.

Évry-Courcouronnes, le 10 août 2026

Pour la Préfète et par délégation,
L'Adjointe à la Cheffe du bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales

Céline LASNE

Préfecture de l'Essonne
TSA 51101
91 010 Évry-Courcouronnes CEDEX
Tél. : 01 69 91 91 91
www.essonne.gouv.fr